



COMPTE-RENDU

Paris, le 5 février 2026

Perspectives et suites du Plan Santé au Travail (PST) dans la Fonction publique – FS4

La FS4 s'est tenue ce mercredi 3 février 2026, présidée par M. Philippe CHARPENTIER (DGAFP). La délégation FO était composée de Thierry IVA et de Matéo ROMERO DE AVILA.

Analyse de FO Fonction publique

Un constat partagé, mais des réponses largement insuffisantes

L'administration reconnaît elle-même que le Plan Santé au Travail 2022-2025 a été insuffisamment mobilisateur et suivi.

FO Fonction publique rappelle que le constat d'aujourd'hui admis par la DGAFP, avait été faite en son temps par notre organisation syndicale, sans être entendu.

Si l'Administration affiche désormais la volonté de "repenser" le PST, les orientations proposées restent largement méthodologiques et organisationnelles, sans remise en cause structurelles de la dégradation de la santé des personnels.

Pour FO, reconnaître l'échec sans en changer les logiques ne permettra pas de protéger réellement la santé mentale et physique des agents.

Les axes proposés par l'Administration et les commentaires de FO Fonction publique

Axe n°1 – Consolidation du système d'acteurs de prévention

Ce que propose l'Administration

La DGAFP identifie :

- des difficultés de clarification des rôles des acteurs de prévention ;
- un besoin de montée en compétences ;
- une crise des ressources en médecine de prévention.

Elle propose :

- d'accompagner la transformation des services de médecine du travail ;
- de soutenir les assistants et conseillers de prévention ;
- de diffuser une culture de prévention auprès des encadrants et des élus.

Les réserves de FO Fonction publique :

FO partage le diagnostic sur la crise profonde de la prévention, en particulier de la médecine du travail. Par ailleurs, FO conteste fermement l'approche retenue.

Parler de "transformation" sans garantir les moyens nécessaires, c'est condamner toute tentative à l'échec et mépriser les personnels.

En effet, sans recrutements, sans attractivité des métiers, sans objectifs chiffrés de couverture médicale, aucune réorganisation ne permettra de garantir la surveillance médicale des agents.

FO rappelle que :

- la pénurie de médecins de travail est structurelle,
 - les acteurs de prévention sont souvent isolés, sous-dotés et cantonnés à un rôle formel,
 - la prévention ne peut reposer sur la seule "bonne volonté" ou la "culture" des encadrants.
- FO Fonction publique exige des engagements opposables, des moyens humains dédiés et des garanties concrètes, et non des discours.

Axe n°2 – Outils modernisés et données SST

Ce que propose l'administration

L'administration insiste sur :

- la nécessité de mieux consolider les données SST ;
- l'appropriation des documents et référentiels ;
- le renforcement du pilotage par les indicateurs et la formation.

Les réserves de FO Fonction publique :

FO met en garde contre une dérive technocratique déjà connue : ce ne sont pas les outils qui protègent les agents, ce sont des organisations de travail soutenables au regard d'un objectif clair et budgétisé. D'autant que les constats sont partagés des deux côtés de la table.

L'empilement de tableaux de bord, de référentiels et d'indicateurs ne saurait masquer :

- la surcharge chronique de travail,
- les sous-effectifs,
- la désorganisation des services,
- les injonctions contradictoires imposées aux agents.

Sans but et objectif concrets, les données ne servent qu'à constater, pas à sauver des vies.

FO exige que tout indicateur dégradé déclenche :

- des mesures correctrices obligatoires ;
- des débats et des décisions sur l'organisation du travail et des moyens en formation spécialisée.

Axe n°3 – Actions ciblées sur des risques professionnels spécifiques

Ce que propose l'administration

La DGAFP met en avant :

- la santé des femmes ;
- les risques psychosociaux et la santé mentale ;
- la lutte contre les violences en milieu professionnel.

Les réserves de FO Fonction publique :

FO rappelle que ces sujets sont centraux parce que les conditions de travail se sont très fortement dégradées.

Concernant les RPS et la santé mentale, FO refuse toute approche :

- individualisante ;
- culpabilisante ;
- limitée à la sensibilisation ou au « *management bienveillant* ».

Les risques psychosociaux ne tombent pas du ciel : ils sont le résultat direct d'une organisation du travail dégradée, façonnée par des politiques d'austérité imposées sans logique ni finalité pour le service public. Face à l'explosion des indicateurs d'alerte, nous n'acceptons plus les demi-mesures.

L'Administration doit cesser de détourner le regard, nous exigeons une réaction d'ampleur, immédiate, des actes concrets et des résultats mesurables, car la loi lui impose des résultats en matière de protection de la santé physique et mentale de ses agents. Notre mobilisation sera totale sur ce sujet.

S'agissant des violences, FO alerte :

- sans effectifs suffisants ;
- sans sécurisation des services ;
- sans protection fonctionnelle effective et une Administration qui porte plainte au côté de ses agents, ils resteront exposés, malgré les discours d'intention.

FO exige des diagnostics RPS centrés sur le travail réel et des plans d'action contraignants, mesurables et suivis en instance.

Axe n°4 – Promotion de la prévention en santé publique en milieu professionnel

Ce que propose l'Administration

L'Administration souhaite développer des actions de santé publique (santé mentale, addictions, maladies chroniques, vieillissement), en lien avec les organismes d'assurance maladie.

Les réserves de FO Fonction publique :

FO alerte sur un risque majeur de dérive, la prévention en santé publique ne doit en aucun cas :

- se substituer à la prévention des risques professionnels ;
- servir de cache-misère à la dégradation des conditions de travail ;
- renvoyer les agents à leurs comportements individuels.

On ne compense pas une surcharge de travail par des ateliers bien-être.

FO rappelle que la priorité doit rester :

- l'éradication des risques professionnels ;
- l'action à la source ;
- l'organisation du travail doit être interrogée, questionnée et en mouvement dans le seul but d'une amélioration constante des conditions de travail qui préserve la santé mentale et physique des personnels.

Une grande absente : la question des moyens et de l'austérité.

FO Fonction publique constate que le document de la DGAFP ne comporte aucun engagement budgétaire, aucun objectif chiffré, aucun calendrier contraignant malgré les propos du directeur en début de séance sur « *les contraintes et moyens* ».

Dans un contexte de restrictions budgétaires et de suppressions d'emplois, cette absence est inacceptable et méprisante !

Un PST sans moyens est condamné à l'inefficacité.

FO exige :

- un financement identifié et sanctuarisé ;
- un suivi annuel en FS4 ;
- des obligations opposables aux employeurs publics.

FO Fonction publique le réaffirme clairement, la santé au travail ne se décrète pas, elle se construit par des choix politiques.

Par ailleurs, sans prévention primaire, sans moyens et sans contraintes, le futur PST ne changera rien pour les personnels.

Nous n'accepterons pas un énième plan de communication là où les agents attendent une protection réelle. La balle est désormais dans le camp de l'Administration.